

CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL D'AVIGNON

DÉLIBÉRATION N° 2026-004 - BUDGET PRIMITIF 2026 :

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire débattu le 16 décembre 2025,

Vu la présentation détaillée du Budget Primitif pour 2026 et ses annexes,

Vu le rapport présenté,

Le Directeur entendu,

**LE CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE
APRES EN AVOIR DELIBERE**

Approuve le Budget Primitif 2026, voté par chapitre et arrêté aux chiffres suivants :

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Classes 1 et 2	724 652 €	724 652 €
Classes 6,7 et 8	5 703 500 €	5 703 500 €
	6 428 152 €	6 428 152 €

*Pour extrait conforme du Conseil
d'Orientation et de Surveillance,

Le Vice-président,

* les administrateurs présents ont apposé leur signature sur l'annexe jointe au budget

LE DIRECTEUR,

. certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
. informe qu'en application des dispositions du décret n° 1025 du 28 novembre 1983, modifié, les décisions administratives peuvent être
contestées par voie de recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes et ce dans un délai de deux mois à compter de leur notification

BUDGET PRIMITIF 2026

Il est rappelé que notre budget est voté par chapitre. Les prévisions de dépenses et de recettes présentées dans le budget primitif de 2026 ont été établies à partir des éléments suivants :

⇒ En ce qui concerne les investissements,

- les dépenses ont été déterminées sur la base des devis qu'ont pu présenter les fournisseurs ou sur estimation, au regard des projets de l'établissement, en tenant compte d'une marge de sécurité.
- les recettes d'investissement sont constituées des amortissements à venir, d'un emprunt éventuel pour investissements et du résultat de fonctionnement N-1 qui est repris en excédents de N-1 capitalisés et bonis capitalisés.

⇒ En ce qui concerne la section de fonctionnement,

- des prévisions et réalisations connues de N-1 à la date de réalisation du budget,
- d'une marge de progression des dépenses courantes variable selon les postes concernés.
- des éléments en notre possession quant aux éventuelles nouvelles dépenses ou recettes,
- des objectifs en matière de recettes et de maîtrise des charges.

Le budget est présenté en équilibre pour transmission au représentant de l'Etat dans le cadre du contrôle de légalité.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

1. LES DEPENSES

En 2026, les dépenses suivantes sont envisagées :

Informatique : acquisition de nouveaux logiciels et d'équipements.

L'acquisition d'équipements hors informatique devenus obsolètes :

- 3 spectromètres pour l'expertise des gages : 1 par agence, celui de Carpentras a été changé en 2024 et celui d'Aries commandé en 2025 devrait être livré

Travaux et aménagements :

-réagencement des bureaux du rez de chaussée de l'agence de Valence.

-réagencement du rez de chaussée de l'agence de Carpentras et remplacement porte chambre forte

-remplacement porte coulissante : porte d'entrée du siège à Avignon

Ces travaux donnent lieu à des modifications en terme des dispositifs de sécurité (caméra, système de détection,..) ainsi que l'éclairage ou les connexions informatiques.

Dépenses d'investissement	Montant	Compte
Excédents de N-1 capitalisés	0	105-1
Provision de propre assureur pour risques et charges	0	153-730
remboursement d'emprunts pour investissement	11000	169
logiciels	50000	203
immobilisations incorporelles (FDGD)	10000	208
bâtiments administratifs	0	212
matériel et outillage hors informatique	311427	2140
matériel et outillage informatique	72225	2141
matériel de transport	30000	215
mobilier	50000	2160
aménagements et installations	120000	2161
aménagements locaux loués	60000	216.201
dépôts versé établissements de crédit	10000	270
	0	0
	0	0
TOTAL	724 652 €	

2. LES RECETTES

Elles se répartissent ainsi :

- Le résultat de N-1 de 384 651.86 € est imputé du montant des bonis prescrits capitalisés au compte 105-2. La différence est enregistrée en excédents de N-1 capitalisés compte 105-1 (360 445,12 €)
- Au compte 105-2 : sont enregistrés le montant des bonis prescrits.
- Les amortissements (c 201-8 à 216-8) estimés s'élèvent à 225000 € répartis sur les divers comptes concernés détaillés au budget. La dépense correspondante apparaît en fonctionnement au compte 681.
- Au compte 270, dépôts récupérés, sont inscrites des sommes qui pourraient être reversées par le Fonds de Garantie des Dépôts.
- Un emprunt pour investissement est prévu par mesure de sécurité si besoin.

Recettes d'investissement	Montant	Compte
Excédents de N-1 capitalisés	360 445,12	105-1
Bonis prescrits de N-1 capitalisé	24206,74	105-2
emprunts pour investissement	100000	169-0
Amortissement des logiciels	20000	203-8
immobilisations incorporelles	10000	208
amortissement des bâtiments administratifs	55000	212-8
amortissement du matériel et outillage	50000	214-8
amortissement du matériel de transport	10000	215-8
amortissement des installations, aménagements	90000	216-8
	0	
dépôts récupérés	5000	270
TOTAL	724 652 €	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. LES DEPENSES :

Les comparaisons ci-après sont faites par rapport au budget de N-1 et le taux de variation indiqué par rapport aux dépenses réelles de N-1.

Le montant global des crédits ouverts (5 703 500 €) est supérieur à celui du budget précédent (5 304 510 €) soit +7,52%. Il représente 15,62% de plus que les dépenses réelles de 2025 (4 933 117,89 €).

Chapitre 60 Achats de fournitures consommables : Les crédits ouverts s'élèvent à 40000 €, le montant est légèrement supérieur au budget précédent et représente une hausse de 38,37% par rapport au réalisé de 2025 (28 907,63€). Il s'agit d'anticiper des hausses de prix et de nouveaux besoins.

Chapitre 61 Frais de personnel : Ils représentent 35% des dépenses de fonctionnement de ce budget. En 2025, ces frais représentaient 37,73 % du budget exécuté. Le montant prévu au chapitre est en hausse et s'élève à 1 975 000 €, pour une dépense en 2025 de 1 861 363,09€, soit une hausse de 6,10 %. Cette augmentation est la conséquence de l'évolution normale des carrières et de la mise en œuvre d'un régime indemnitaire attractif et motivant. Par ailleurs, le montant prend en compte le recrutement éventuel de 2 mois d'agents saisonniers, d'un agent occasionnel et d'un agent au service recouvrement. Sont pris en compte également : la hausse des cotisations. Le budget réalisé est souvent en dessous du prévisionnel. Ainsi, en 2025 les dépenses réelles ont représenté environ 1,02% de moins que le budget prévisionnel.

Au compte 619 figurent les frais de formation, la subvention à notre Comité des œuvres sociales (3 % du salaire de base des fonctionnaires) et la part patronale des chèques déjeuners.

Chapitre 62 Impôts et taxes : Le total prévu s'élève à 193 000 € en augmentation par rapport au budget 2025, et représente une évolution de 8,89 % par rapport au réalisé. Sont imputés à ce chapitre la taxe d'apprentissage, la contribution au FIPHFP (fonds pour personnes handicapées) et la taxe foncière des agences de Carpentras et d'Arles. Il est rappelé que l'établissement est exonéré, grâce à nos interventions passées auprès des communautés d'agglomération concernées, de la contribution foncière des entreprises pour le siège ainsi que les agences.

Chapitre 63 Travaux et services extérieurs : les crédits prévus s'élèvent à 1 105 000 €, soit une hausse de 22,60 % par rapport au réalisé. Il s'agit d'anticiper des hausses de prix notamment des contrats d'assurance et des contrats de maintenance. A noter un montant important en Prestations de service. Ces frais résultent notamment de la mise en œuvre de nouveaux services (modification du site internet), frais liés aux changements dans le cadre de la mobilité bancaire ainsi que ceux relatifs à la sécurité informatique ou à la constitution des états réglementaires.

Chapitre 64 Transports et déplacements : Il est prévu 23000 € de crédits, un montant identique à celui de 2024. Soit 39,74 % de plus que le réalisé en 2025, pour tenir compte des déplacements des agents et du prix des carburants. Ces crédits couvrent également les livraisons des transports de fonds.

Chapitre 65 Aide sociale : l'établissement envisage de renouveler en 2026 l'opération de dégagements gratuits sous réserve des résultats de l'exercice. Il est proposé un budget prévisionnel de 8000 €. Une partie de ce budget sera utilisé pour les personnes concernées par l'opération de 2025 mais qui se sont manifestées en janvier 2026. Le compte 651 « autres opérations à caractère social » enregistre les remboursements exceptionnels de bonis prescrits ou les prises en charge d'impayés sur microcrédit personnel.

Chapitre 66 Frais divers de gestion : Les crédits ouverts l'an dernier s'élevaient à 164 500 € pour une dépense réelle de 124 117,62 €. Pour 2026, les 189 500 €, prévus au budget, représentent une hausse de 15,20 % par rapport au budget précédant et une hausse de 52,68 % du réalisé.

A noter, un budget important pour la publicité de 80 000 € en vue de lancer une nouvelle campagne nationale sur les prêts sur gage et pour promouvoir nos activités bancaires. Hausse du budget par rapport au réalisé de 2025 : +86,46%

Le budget des missions et réceptions augmente légèrement à 6000€ pour une dépense réelle de 4 112,14 €.

Pour le compte 664, les crédits sont en hausse de 26,20 % par rapport aux dépenses 2025. Il s'agit de tenir compte de la hausse des frais postaux qui représentent un poste important du chapitre.

Les cotisations aux organismes du réseau (667) concernent la CPCCM et le comité départemental des banques. La cotisation à la CPCCM connaît pour 2026 une hausse importante pour tenir compte des frais liés au projet de mutualisation et d'évolution des CCM. Au compte 669, il est proposé d'ouvrir un crédit de 1000€ pour pallier l'absence de crédits en cas de dépense imprévue.

Chapitre 67 Frais financiers : Le chapitre est doté à hauteur de 664 000 € soit une augmentation de 13,89 % par rapport au budget 2025 et une hausse de 19,26 % du réalisé. Il est prévu une éventuelle baisse des taux en 2026. Mais la baisse n'a pas un effet instantané du fait de l'encours des placements.

Le poste 679 Frais financiers divers enregistre les commissions versées à nos partenaires (autres CCM, courtiers). Le budget pour 2026 est supérieur au réalisé (+16,32%) en prévision de l'augmentation des demandes de financement. Cette hausse est compensée par les recettes attendues grâce aux frais de dossier et intérêts des prêts correspondants.

Chapitre 68 Dotation aux amortissements et provisions :

- 681 : Le montant de la dotation aux amortissements est calculé en fonction des investissements réalisés au cours des exercices précédents et de l'exercice en cours. Il s'agit d'une opération d'ordre budgétaire obligatoire qui mesure leur vieillissement et permet le financement des investissements à venir. Le montant programmé pour 2026 s'élève à 225 000€. La recette correspondante est inscrite en contrepartie à la section d'investissement.(comptes 203.8 et 212.8 à 216.8)

- **685** : La dotation aux provisions connaissant de très fortes variations, le montant est fixé arbitrairement à 800000 € qui est supérieur au budget 2025 pour un réalisé en 2025 de 759 752,89 €.

Il est rappelé que l'établissement provisionne les créances douteuses à hauteur de 75% en moyenne. Ces écritures font l'objet des rectifications nécessaires (reprises au compte 785) en fonction de l'évolution des dossiers.

Chapitre 69 Impôts : l'impôt sur les sociétés est calculé ainsi : 15% jusqu'à 42500 € de bénéfice puis 25% au-delà. Nous envisageons un exercice excédentaire en 2026 et donc un Impôt à prévoir. Il est proposé un montant prévisionnel de 150 000 € (ce montant permet de couvrir un bénéfice de 617 000 €).

Chapitre 87 Charges sur exercices antérieurs et Pertes exceptionnelles : Les crédits inscrits au compte 872 (180 000 €) correspondent principalement : à la contre-passation des droits fixes courus non échus des contrats de gages comptabilisés en recettes fin 2025 mais aussi aux factures de N-1 qui seraient reçues tardivement de la part de certains fournisseurs. Une hausse de ces crédits de 69 % pour tenir compte de l'augmentation des droits fixes.

Au compte 874 (150 000 €) figurent notamment les créances irrécouvrables et la *décote* sur les intérêts attendus pour les dossiers de surendettement.

Les crédits ouverts au chapitre 87 (330 000€) sont supérieurs à ceux du budget précédent et en hausse de 50,55 % par rapport au réalisé, par mesure de précaution.

2. LES RECETTES :

Les recettes globales prévues pour la section de fonctionnement augmentent par rapport à 2025, elles s'élèvent à 5 703 500 € contre 5 304 510€ au budget précédent, soit une hausse de 7,52 %. Par rapport au réalisé (5 317 769,75 €), nous estimons cependant une hausse d'environ 7,25 %. Elles couvrent ainsi intégralement le montant des dépenses prévues.

Chapitre 70 Produits des opérations de prêts :

Ce chapitre caractérise notre établissement public de crédit. Les prêts constituent le cœur de notre activité. Comme pour les précédents exercices, ils représentent la majorité des recettes de fonctionnement réalisées (79,27 % en 2025).

Les intérêts et droits des prêts sur gage représentent environ 60,84 % de ces ressources. Nos prévisions sont arrêtées pour le compte 700 (gages) à 2 751 000 € (2 581 000 au budget 2025) avec une hausse de 5,56 % par rapport au réalisé. En effet, le maintien du prix élevé de l'or, l'évolution des encours et notamment celui de l'agence d'Arles, l'élargissement de notre offre pour des objets de 14 et 9 carats donnent à envisager une hausse des recettes liées aux prêts sur gages.

A noter que le compte 707 (190 000 €) comprend, depuis 2013, les droits d'adjudication bruts. Quant aux prêts personnels (c/ 702), l'augmentation de l'encours des prêts, une reprise de l'activité progressive et le concours des courtiers nous permettent de prévoir une recette de 910 000 € (+3,46 % par rapport aux recettes encaissées en 2025).

Pour le compte 703 où sont comptabilisés les frais de dossier aussi bien des prêts personnels que des gages, les recettes prévues s'élèvent à 540 000 €, soit +1,45% par rapport au réalisé 2025.

Chapitre 71 Subventions : L'établissement ne bénéficie d'aucune subvention publique à ce jour.

Chapitre 73 Charges récupérées. Il s'agit principalement de la facturation aux clients de certains frais de courrier (736). Le total du chapitre s'élève à 74 000 €, montant légèrement supérieur au budget 2025 et en hausse de 4,66 % par rapport au réalisé.

Chapitre 76 Produits accessoires. Il s'agit des commissions versées par nos divers partenaires dont principalement la CNP. Le montant prévu est quasiment identique à 2025, il s'élève, à 107 300 € pour un réalisé de 105 035,18 € soit un prévisionnel en hausse de 2,16 %.

Chapitre 77 Produits financiers. 345 000 €. La plus grosse part (300 000 €) concerne le compte 779, autres produits financiers, où sont notamment imputées les commissions facturées à nos clients titulaires de comptes à vue.

Chapitre 78 Reprises sur provisions.

Le montant prévu s'élève à 520 000 €. Ce poste est fluctuant car lié à l'évolution des dossiers contentieux. En 2025, le montant s'est élevé à 500 991,75 € pour un prévisionnel de 480 000 €.

Chapitre 87 Profits. Il s'agit principalement de la reprise sur la décote (voir compte 87 en dépenses), des bonis prescrits et de recettes exceptionnelles tels les recouvrements de créances admises en non valeurs.

Chapitre 61 Reversements sur frais de personnel (recettes) : il s'agit d'une personne qui exerce une activité syndicale à temps plein auprès du Centre de Gestion du Vaucluse (CDG). Le CDG nous rembourse une partie de ses rémunérations.

CONCLUSION

Le budget 2026 de la Caisse de Crédit Municipal d'Avignon, sections de fonctionnement et d'investissement cumulées, s'élève à 6 428 152 € contre 6 072 085 € en 2025 soit une augmentation globale de 5,54 %. Cette augmentation traduit à la fois l'augmentation des coûts mais aussi une reprise de l'activité avec des recettes supplémentaires.

La section de fonctionnement représente à elle-seule 88,73 % de ce budget soit 5 703 500 €.

Le budget est voté en équilibre.

ANNEXES au budget :

- **L'état des propriétés foncières**
- **L'état des immobilisations cédées (s'il y a lieu)**
- **L'état du personnel**
- **L'état de la dette au 31/12/2025**
- **L'état prévisionnel des opérations financières (art R. 514-36 du décret n° 2008-1402 du 19/12/2008) : opérations non budgétaires que sont les prêts, les découverts, les dépôts de la clientèle, les emprunts de trésorerie, la trésorerie (joint).**
- **L'état des dotations aux provisions et aux immobilisations.**

PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA CAISSE :

➤ Sur Avignon :

La Caisse de Crédit Municipal d'Avignon possède sur deux sites, en plein centre-ville, 820 m² de bureaux qu'elle amortit linéairement :

- Le siège social, bâtiment de 600 m², sis 2 rue Viala, affecté également à l'accueil de la clientèle, a été acquis en 1985 pour une valeur totale initiale de 684 969,90 €.
- D'autres bureaux d'une superficie de 220 m² situés Plan de Lunel, acquis en 1991 au prix de 190 561,27 € abritent les services commerciaux.

➤ Sur Carpentras :

L'établissement est propriétaire d'un immeuble sis au 38 avenue Wilson d'une surface de 150 m² acquis en 2002 au prix de 147 875,55 € et abritant l'agence de Carpentras.

➤ Sur Arles :

L'établissement s'est rendu acquéreur courant 2014, pour un prix de 300 000 euros d'une maison d'habitation de 140 m² sise 24 boulevard Émile Combes transformée en agence bancaire ouverte en janvier 2016.



IMMOBILISATIONS CÉDÉES OU HORS SERVICE

N° inventaire	Matériel	Etat	Montant	Date de sortie
391000	2 Nympha Kitchen	H.S.	1 666,74	13-mai-25
391200	1 Nympha Home 4	H.S.	2 299,20	13-mai-25
332400	Cashdro IV CD413120505	H.S.	17 270,24	13-mai-25
332900	Ecran HIO POS E13604225	H.S.	1 662,44	13-mai-25
331900	Cashdro IV CD413091909	H.S.	17 270,24	13-mai-25
332000	Cashdro IV CD413091911	H.S.	17 270,24	13-mai-25
332200	Cashdro IV CD4130919015	H.S.	17 270,24	13-mai-25
332600	Ecran HIO POS E13302457	H.S.	1 662,44	13-mai-25
332800	Ecran HIO POS E13604223	H.S.	1 662,44	13-mai-25
333000	Ecran HIO POS E13604275	H.S.	1 662,44	13-mai-25
370400	Ecran élotouche et imprimante Cashdro	H.S.	1 800,00	13-mai-25
381000	1 Poste Helo et imprimante Cashdro	H.S.	3 000,00	13-mai-25
360100	Automate de caisse CI-10	H.S.	25 751,05	13-mai-25
360200	Automate de caisse CI-10	H.S.	25 751,05	13-mai-25
391300	Nympha Kitchen	H.S.	833,36	13-mai-25
332100	Cashdro IV CD413091912	H.S.	17 270,24	13-mai-25
332700	Ecran HIO POS E13604207	H.S.	1 662,44	13-mai-25
332300	Cashdro IV CD413110409	H.S.	17 270,24	13-mai-25
332500	Cashdro IV CD413120511	H.S.	17 270,24	13-mai-25
333100	Ecran HIO POS E13705946	H.S.	1 662,44	13-mai-25
333200	Ecran HIO POS E13705930	H.S.	1 662,44	13-mai-25
202000002.	Nympha Kitchen	H.S.	833,36	13-mai-25
202000007.	Accepteur billets Casdro IV	H.S.	1 752,00	13-mai-25
202000018.	Terminal CB Ingenico	H.S.	618,00	13-mai-25
	Sortie du compte 214 000		196 833,52	
290300	VENTE POLO 1.4 TDI VOLKSWAGEN		11 580,00	30-sept.-25
Totaux			208 413,52	

ETAT DU PERSONNEL SUITE AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

GRADES OU EMPLOIS	CATEG. (1)	LISTE DES EMPLOIS (2)					EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (3)					
		POSTES POURVUS			POSTES VACANTS	TOTAL	EMPLOIS PERMANENTS			EMPLOIS NON PERMAN.		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS		EMPLOIS NON PERMAN.			EMPLOIS POURVUS		EMPLOIS VACANTS (4)	EMPLOIS POURVUS	EMPLOIS VACANTS (4)	
		A TEMPS COMPLET	A TEMPS NON COMPLET				AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES				
EMPLOIS FONCTIONNELS												
DIRECTEUR GENERAL	A	1				1	1					1
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	A	1				1	1					1
AGENT COMPTABLE	B	1				1	1					1
FILIERE ADMINISTRATIVE												
ADMINISTRATEUR	A				1	1						0
ATTACHE HORS CLASSE	A				1	1						0
ATTACHE PRINCIPAL	A	1				1	1					1
ATTACHE TERRITORIAL	A	2				2	1	1				2
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	5			1	6	4,8					4,8
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	0			2	2	0					0
REDACTEUR TERRITORIAL	B	1			1	2	1					1
ADJOINT PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C3	9			2	11	8,9					8,9
ADJOINT PRINCIPAL 2EME CLASSE	C2	3			1	4	2	1				3
ADJOINT ADMINISTRATIF	C1	3			3	6	3					3
FILIERE TECHNIQUE												
TECHNICIEN TERRITORIAL	B	1				1	1					1
ADJOINT TECH PRINCIPAL 2EME CL.	C2					0						0
ADJOINT TECHNIQUE	C1	1				1		1				1
EMPLOIS NON PERMANENTS												
CONTRAT D'APPRENTISSAGE						0						0
CAE	C1					0						0
BESOIN OCCASIONNEL	C1				3	3					2	2
BESOIN SAISONNIER (2 mois)	C1				2	2					2	2
TOTAL		29	0	0	17	46	25,7	3	0	0	4	32,70

(1) CATEGORIES : A,B et C

(2) Emplois créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité,
les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(3) Equivalent Temps Plein annuel Travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
exemple : un agent à temps plein présent toute l'année correspond à 1ETPT
un agent à temps partiel à 80% présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT

(4) La colonne est renseignée uniquement si les crédits sont prévus au budget, les postes vacants non indiqués ne sont pas supprimés

M.a

ETAT DU PERSONNEL SUITE AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Détail du l'état du personnel non titulaire

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION au 01/01/2026

EMPLOIS PERMANENTS	CAT (1)	INDICES BRUTS	CONTRAT	
			FONDEMENT (2)	NATURE (3)
Responsable service clientèle	A	821	article 3 - 4	CDI
Régisseur	C	430	article 3 - 4	CDI
Agent service informatique	C	478	art L332-8 2°	CDD

AGENTS NON TITULAIRES POSTES NON POURVUS

EMPLOIS NON PERMANENTS	CAT (1)	INDICES BRUTS	CONTRAT	
			FONDEMENT (2)	NATURE (3)
CONTRACTUELS	C	538	article 3 al 1	CDD
CONTRACTUELS	C	388	article 3 al 1	CDD
CONTRACTUELS SAISONNIERS	C	388	article 3 al 2	CDD
CONTRACTUELS SAISONNIERS	C	388	article 3 al 2	CDD

(1) CATEGORIES : A,B et C

(2) Loi n° 84 - 53 du 26 janvier 1984

article 3 alinéa 1 accroissement temporaire d'activité

article 3 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...)

3-2 : vacance temporaire d'emploi

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-4 contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

article 38 travailleurs handicapés catégorie C

article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

article 110 : collaborateurs de cabinet

(3) Contrat à Durée déterminée (CDD) Contrat à Durée Indéterminée (CDI)

m. b

CREDIT MUNICIPAL D'AVIGNON
31 décembre 2025

Encours en amortissement

Caractéristiques initiales des prêts

									Prochaine échéance	
Numéro du contrat	Numéro enregistrement	Prêteur	Contrat initial	Montant	Date de versement	Durée du prêt	Taux prochaine échéance	CRD	Date	Montant
MON193374	8	SFIL	TAUX FIXE	152 449,02	07/03/2002	25 ans	5,40%	10 279,42	01/06/2026	10 834,68

C/964 000 10 279,42 Hors Bilan

Caractéristiques initiales des prêts

									Prochaine échéance	
Numéro du contrat	Numéro enregistrement	Prêteur	Contrat initial	Montant	Date de versement	Durée du prêt	Taux prochaine échéance	CRD	Date	Montant
24800000003	69	CCM DIJON	TAUX FIXE	1 000 000,00	24/03/2024	24 mois	4,30%	1 000 000,00	23/03/2026	9 913,89
25800000001	73	CCM DIJON	TAUX FIXE	1 000 000,00	24/03/2025	24 mois	3,50%	1 000 000,00	30/03/2026	8 750,00
25800000006	74	CCM DIJON	TAUX FIXE	500 000,00	05/09/2025	24 mois	3,00%	500 000,00	30/03/2026	3 750,00
25800000007	75	CCM DIJON	TAUX FIXE	500 000,00	05/09/2025	24 mois	3,00%	500 000,00	30/03/2026	3 750,00
20251001	77	CCM TOULON	TAUX FIXE	1 000 000,00	01/10/2025	12 mois	2,50%	1 000 000,00	01/10/2026	25 000,00

4 000 000,00 51 163,89

ETAT PREVISIONNEL DES OPERATIONS FINANCIERES 2026

	Emplois de trésorerie	Ressources financières
<u>Opérations sur les prêts</u>		
Prêts personnels	9 682 717	10 926 985
Prêts sur gages	23 438 821	19 160 843
<u>Moyens de financement</u>		
Emprunts inter-bancaire (Dispon	1 000 000	1 000 000
Comptes de dépôts à vue	88 559 823	89 359 047
Comptes à terme clientèle	8 663 547	9 547 510
Comptes sur livrets ordinaire	4 294 374	4 626 572
<u>Disponibilités</u>		
Banque de France	5 730 001	5 740 001
Trésor Public	4 015 396	3 942 634
CCM Toulon Cartes bleues	14 900 051	14 881 907
Comptes ordinaires (SG,CE,BP)	52 523 322	51 813 484
Caisse	10 219 907	9 986 068
Total	223 027 959	220 985 050
Besoin de financement couvert par l'emprunt		2 042 908

COMPTE FINANCIER 2025
Contrepartie des comptes 685 et 785

CONTREPARTIE DES COMPTES
DE DOTATIONS ET REPRISES
AUX PROVISIONS

N° de compte	Débets Libellés	Montant	N° de compte	Crédits Libellés
685100	Dotation prov. Créances douteuses clients	544 527,73 202 078,32 13 146,84 759 752,89	419930 419940 419980 419981	Provisions créances douteuses prêts Provisions créances douteuses Prêts sur ga Provisions créances douteuses dav Provisions créances douteuses dav Surdett
419930	Provisions créances douteuses prêts	91 488,71	785100	Reprise sur prov. Utilisées prêts
419930	Provisions créances douteuses prêts	195 604,57	785110	Reprise sur prov. Non utilisées prêts
419940	Provisions créances douteuses prêts sur gages	202 824,43	785110	Reprise sur prov. Non utilisées prêts
419980	Provisions créances douteuses dav	11 074,04 500 991,75	785101 785111	Reprise sur prov. Utilisées DAV Reprise sur prov. Non utilisées DAV

Contrepartie du compte 681

CONTREPARTIE DES COMPTES
D'IMMOBILISATIONS

N° de compte	Débets Libellés	Montant	N° de compte	Crédits Libellés
681	Dotation aux amortissements des immo.	5 879,70 40 859,51 34 107,00 5 868,60 77 276,05 163 990,86	2038 2128 2148 2158 2168	Amortissements des logiciels Amortissements des constructions Amortissements du matériel et outillage Amortissements du matériel de transport Amortissements autres immobilisations

CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL
de : AVIGNON



BUDGET
PRIMITIF
DE
2026

CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL D'AVIGNON

BUDGET
2026

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Articles	Libellés	Budget(s) précédent(s) (pour mémoire)	Réalisation N-1	Propositions	Votes ¹
	Dépenses (à reporter page 5)	767 575 €	268 177,51	724 652 €	724 652 €
120	solde d'exécution déficitaire N-1 OONB comprises				
105-1	Excédents de N-1 capitalisés	0	0,00	0	
10	TOTAL CHAPITRE	0	0,00	0	0 €
153-730	Provisions de propre assureur pour risques et charges	0	0,00	0	
155.3	Prov.pour risques bancaires (franchise d'impôts)				
156.3	Prov. pour risques bancaires généraux (supportant l'impôt)				
158	Provisions CNRACL				
15	TOTAL CHAPITRE	0	0,00	0	0 €
169	Remboursement d'emprunts pour investissements	20 000	9 752,93	11 000	
16	TOTAL CHAPITRE	20 000	9 752,93	11 000	11 000 €
201	Frais et primes d'émission				
203	Logiciels	50 241	22 587,10	50 000	
208	Immobilisations incorporelles	7 000	2 770,27	10 000	
20	TOTAL CHAPITRE	57 241	25 357,37	60 000	60 000 €
212	Bâtiments administratifs	0		0	
214.0	Matériel et outillage hors informatique	350 000	186 855,60	311 427	
214.1	Matériel et outillage informatique	50 000	11 230,36	72 225	
215	Matériel de transport	30 000	0,00	30 000	
216.0	Aménagements et mobilier	50 000	0,00	50 000	
216.2	Aménagements et installation	150 334	20 049,60	120 000	
216.201	Aménagements locaux loués	50 000	13 200,00	60 000	
21	TOTAL CHAPITRE	680 334	231 335,56	643 652	643 652 €
230	Immobilisations en cours				
23	TOTAL CHAPITRE	0	0,00	0	0 €
2619	Provisions pour dépréciation de titres				
26	TOTAL CHAPITRE	0	0,00	0	
270	Dépôts versés établissements de crédits	10 000	1 731,65	10 000	
275	Cautionnements versés				
278	Provisions pour Dépôts et Cautionnements douteux				
27	TOTAL CHAPITRE	10 000	1 731,65	10 000	10 000 €

CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL D'AVIGNON

BUDGET
2026

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Articles	Libellés	Budget(s) précédent(s) (pour mémoire)	Réalisation N-1	Propositions	Votes ¹
	Recettes (à reporter page 5)	767 575 €	474 565,47	724 652 €	724 652 €
105.1	Excédents de N-1 capitalisés	259 317	259 317,06	360445,12	
105-2	Bonis de N-1 capitalisés	51 258	51 257,55	24206,74	384 652 €
153-730	Provisions de propre assureur pour risques et charges		0,00		
155.3	Provisions pour risques bancaires				
155.5	Autres provisions				
156.3	Provisions IS				
158-100	Provision:personnel en activité CNRACL				0 €
169.0	Emprunts pour investissements	242 000	0,00	100 000	100 000 €
201.8	Amortissement des Frais et primes d'Emission				
203.8	Amortissement des Logiciels	20 000	5 879,70	20 000	
204.9	Provisions pour dépréciation de Droit au bail				
208	Immobilisations incorporelles	10 000	0,00	10 000	30 000 €
214	cessions d'immobilisation				
212.8	Amortissement des Bâtiments administratifs	50 000	40 859,51	55 000	
214.8	Amortissement du Matériel et outillage	30 000	34 107,00	50 000	
215.8	Amortissement du Matériel de transport	10 000	5 868,60	10 000	
216.8	Amortissement des Installations, aménagements & mot	90 000	77 276,05	90 000	205 000 €
261.9	Provisions pour dépréciation de titres		0,00		0 €
270	Dépôts récupérés (Ets. de crédits)	5 000	0,00	5 000	5 000 €
275	Cautionnements récupérés	0		0	
	Déficit couvert par Recettes d'exploitation	0		0	
	Excédent disponible		206 387,96		

CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL D'AVIGNON

BUDGET
2026

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Libellés	Budget(s) précédent(s) (pour mémoire)	Réalisation N-1	Propositions	Votes ¹
	60 Achats	35 000	28 907,63 €	40 000	40 000 €
602	Achats de mat. & fournitures consommables	35 000	28 907,63	40 000	
	61 Frais de personnel	1 880 500	1 861 363,09 €	1 975 000	1 975 000 €
612	Rémunérations dues au personnel	1 300 000	1 295 591,82	1 345 000	
615	Rémunérations diverses	4 340	4 328,13	5 000	
616	Indemnité de prise				
617	URSSAF et régime de prévoyance	451 160	450 977,98	500 000	
618	Autres charges sociales	30 000	29 939,52	35 000	
619	Autres Frais de personnel	95 000	80 525,64	90 000	
	62 Impôts et taxes	183 000	177 234,12 €	193 000	193 000 €
620	Impôts et Taxes sur les salaires	171 200	165 716,12	180 000	
624	Droits d'enregistrement & de timbres	-	0,00	-	
629	Autres impôts	11 800	11 518,00	13 000	
	63 Travaux et services extérieurs	1 059 510	901 318,06 €	1 105 000	1 105 000 €
630	Location simple de matériel	51 200	47 239,65	55 000	
631	Entretien et réparations	90 800	81 143,62	95 000	
633	Petit matériel et outillage	15 900	12 020,49	17 000	
634	Fournitures extérieures (elec, eau, gaz)	39 000	31 353,83	37 000	
635	Locations immobilières	26 000	23 929,22	26 000	
636	Prestations de services	554 610	474 519,23	570 000	
637	Droits de Prise & Honoraires	222 000	176 973,72	240 000	
638	Assurances	60 000	54 138,30	65 000	
	64 Transports et déplacements	23 000	16 459,04 €	23 000	23 000 €
641	Voyages et déplacements	8 000	5 818,54	8 000	
642	Transports de Fonds	15 000	10 640,50	15 000	
647	Frets et transports administratifs	-	0,00	-	
	65 Aides sociales	9 000	1 485,94 €	9 000	9 000 €
650	Dégagements gratuits	8 000	1 485,94	8 000	
651	Autres opérations à caractère social	1 000		1 000	
	66 Frais divers de gestion	164 500	124 117,62 €	189 500	189 500 €
660	Publicité	63 000	42 904,60	80 000	
661	Missions & réceptions	5 000	4 112,14	6 000	
662	Imprimés administratifs	3 000	178,80	2 000	
663	Documentation générale	5 500	4 344,82	5 500	
664	Frais de Poste et Télécommunication	62 000	55 467,57	70 000	
665	Frais d'actes et de contentieux	3 000		3 000	
667	Cotisations aux organismes du réseau	11 300	9 600,00	12 000	
668	Autres frais divers de gestion	10 700	7 347,69	10 000	
669	Dépenses imprévues	1 000	162,00	1 000	
	A reporter	3 354 510	3 110 885,50 €	3 534 500	

CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL D'AVIGNON

BUDGET

2 026

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Libellés	Budget(s) précédent(s) (pour mémoire)	Réalisation N-1	Propositions	Votes ¹
	Reports	3 354 510	3 110 885,50 €	3 534 500 €	
	67 Frais financiers	583 000	556 750,03 €	664 000 €	664 000 €
670.1	Intérêts Bons de Caisse Précomptés		0,00		
670.2	Intérêts Bons de Caisse Postcomptés	-	0,00	0	
671	Intérêts Comptes à terme	290 000	276 686,13	350 000	
672	Intérêts des Comptes sur livret	128 000	124 783,90	140 000	
675	Intérêts Emprunts pour investissements	2 000	775,03	1 000	
676	Intérêts des Emprunts pour Opérations financières	110 000	108 938,16	120 000	
677	Intérêts Comptes de Dépôts personnel et partenaires	-		0	
679	Frais financiers divers	53 000	45 566,81	53 000	
	68 Dotat° aux amortis.et provisions	980 000	923 743,75 €	1 025 000 €	1 025 000 €
681	Dotations aux amortissements	200 000	163 990,86	225 000	
684	Provisions pour dépréciation de Titres				
685	Dotations autres Provisions	780 000	759 752,89	800 000	
686	Autres provisions pour dépréciation				
689	Dotations aux provisions pour impôts				
	69 Impôts	124 000	122 551,00 €	150 000 €	150 000 €
690	Impôts sur les bénéfices	124 000	122 551,00	150 000	
691	Impôts forfaitaire annuel				
	87 Pertes	263 000	219 187,61 €	330 000 €	330 000 €
872	Charges Exercices antérieurs	106 590	106 563,12	180 000	
874	Pertes exceptionnelles	156 410	112 624,49	150 000	
	Total des dépenses d'exploitation (à reporter page 5)	5 304 510 €	4 933 117,89 €	5 703 500 €	5 703 500 €
	Excédent à capitaliser	- €	384 651,86 €	- €	
	TOTAUX égaux en dépenses et en recettes	5 304 510 €	5 317 769,75 €	5 703 500 €	

CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL D'AVIGNON

BUDGET

2026

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Libellés	Budget(s) précédent(s) (pour mémoire)	Réalisation N-1	Propositions	Votes ¹
	70 Produits des opérations de prêts	4 131 000 €	4 250 331,18 €	4 521 500 €	4 521 500 €
700	Intérêts & droits sur Gages corporels	2 581 000	2 606 174,41	2 751 000	
701	Intérêts sur prêts sur C.I.R.				
702	Intérêts sur créances	900 000	879 519,91	910 000	
703	Droits et frais de dossiers sur prêts	450 000	532 278,96	600 000	
705	Intérêts et pénalités sur Prêts contentieux	34 000	30 830,17	34 000	
706	Intérêts Intercalaires	15 000	6 136,91	15 000	
707	Droits sur adjudications	130 000	177 685,60	190 000	
708	Indemnités de résiliation anticipée	8 000	8 005,29	8 500	
709	Intérêts sur comptes débiteurs	13 000	9 699,93	13 000	
	71 Subventions	- €	- €	- €	0 €
711	Autres subventions		0,00		
	72 Ventes de déchets	- €		- €	0 €
720	Ventes d'objets hors service		0,00		
	73 Charges récupérées	69 500 €	70 672,00 €	74 000 €	74 000 €
736	Recouvrements de frais postaux	67 000	68 222,67	70 000	
738	Frais de poursuites	1 000	143,53	1 000	
739	Autres charges récupérées	1 500	2 305,80	3 000	
	76 Produits accessoires	107 320 €	105 035,18 €	107 300 €	107 300 €
765	Locations diverses	5 000	5 000	5 000 €	
766	Récupération intérêts BDC précomptés				
768	Commissions sur la clientèle	2 320		2 300	
769	Autres produits accessoires	100 000	100 035,18	100 000	
	77 Produits financiers	373 990 €	286 106,93 €	345 000 €	345 000 €
770	Revenus des titres de placement	0	0,00	0	
771	Intérêts des Comptes et Prêts à terme	5 000	0,00	5 000	
773	Intérêts sur comptes ordinaires	68 990	16 691,75	40 000	
778	Pension à terme Ets.de crédit				
779	Autres produits financiers	300 000	269 415,18	300 000	
	78 Reprises sur provisions	480 000 €	500 991,75 €	520 000 €	520 000 €
785	Reprises sur autres provisions	480 000	500 991,75	520 000	
786	Reprises provisions exceptionnelles				
789	Reprises provisions pour Impôts				
	87 Profits	75 700 €	35 648,19 €	66 700 €	66 700 €
873	Produits divers Exercices Antérieurs	5 700	76,75	5 700	
875	Profits exceptionnels	70 000	35 571,44	61 000	
	61 Frais de personnel	67 000,00 €	68 984,52 €	69 000,00 €	69 000 €
612	Rémunération indiciaire des titulaires	67 000	68 984,52	69 000	
618	Crédit d'impôt (CICE)	0		0	
619	remboursement de salaire (CAE)	0	0,00	0	
	Total des recettes d'exploitation (à reporter page 5)	5 304 510 €	5 317 769,75 €	5 703 500 €	5 703 500 €
	Déficit à prélever sur la dotation	- €	- €	- €	- €
	TOTAUX égaux en recettes et en dépenses	5 304 510 €	5 317 769,75 €	5 703 500 €	5 703 500 €

CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL D'AVIGNON

BUDGET
2026

Libellés	Budget précédant	Propositions	Votes ¹	
Dépenses	6 072 085 €	6 428 152 €	6 428 152 €	Dont resultat apres IS :
Dépenses de la section de dotation	767 575 €	724 652 €	724 652 €	
Dépenses de la section d'exploitation	5 304 510 €	5 703 500 €	5 703 500 €	
Recettes	6 072 085 €	6 428 152 €	6 428 152 €	
Recettes de la section de dotation	767 575 €	724 652 €	724 652 €	
Recettes de la section d'exploitation	5 304 510 €	5 703 500 €	5 703 500 €	

Présenté par le Directeur Général

A : **Avignon** le 10 février 2026

JD FAEDDA



Visé par le Conseil d'Orientation et de surveillance réuni en session ordinaire

Avignon le **10 février 2026**

Pour les membres du C.O.S.
Le Président du COS

Rendu exécutoire par dépôt en préfecture

A : **Avignon** Voir Date du dépôt